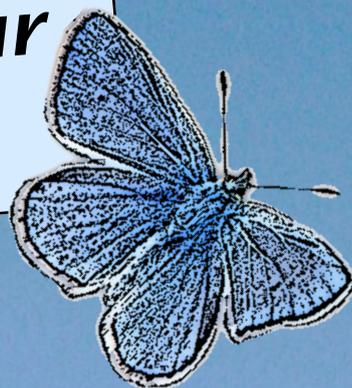


**Un message pour
demain !**



ESTUAIRE INFO

n°37

Mai 2016



Groupe Associatif Estuaire

ENVIRONNEMENT, PEDAGOGIE & BIODIVERSITE

Agir !

« La vie, c'est comme la mer, elle ne porte que ceux qui remuent ».

(Hervé Bazin)

Choisir d'être et de faire, choisir de s'engager, c'est un peu comme cela qu'une société s'affirme, qu'une association défend des intérêts auxquels elle croit, que des adhérents la font vivre, agir et pleinement s'exprimer... pour des causes altruistes et désintéressées.

Nous nous engageons pour que la défense de l'environnement soit une cause majeure car c'est notre devoir d'Homme et de Femme... car c'est aussi devenu l'affaire de tous et non de quelque élite jaloux de ses connaissances parfois, de son pouvoir éphémère et politique ou de quelque opportunité. Il n'y a pas non plus de petites causes : l'insecte mérite autant que le bébé phoque ou le panda géant ! La biodiversité mérite autant que le réchauffement climatique ou l'érosion des côtes ! La cause environnementale est urgente et multiple ; tout est affaire de relativité, de temps et de sensibilité ; mais les attendus en sont toujours les mêmes : nous sommes liés aux causes et aux conséquences ; bourreaux et victimes tout à la fois !

Nous nous engageons pour une plus grande prise en compte de la Nature ! Mais cela ne signifie pas pour autant que nous devons scier la branche sur laquelle nous sommes assis : notre espèce a des besoins de développement aussi ; et nul ne peut les nier. Aucune idée obscurantiste ne peut nous apporter de solutions ; seule, une approche pragmatique, conciliante, équilibrée peut nous sortir du dilemme actuel.

Soyez nos ambassadeurs, convainquez de l'importance et de l'urgence. Soyez de ceux qui, pour quelques instants, agiront à nos côtés car une association n'a d'existence que par ceux qui partagent des idées et agissent.

En adhérent à ESTUAIRE, les hommes et les femmes qui s'y engagent partagent ces valeurs... tout simplement civiques ; ils participent à une grande cause avec une vision moderne : AGIR !

Daniel Verfaillie,

Fondé de pouvoir du GAE.



Le bestiaire d'estuaire : Petit Risson, personnage éphémère d'une unique tentative de parution de l'Estuaire-info junior. Ce numéro « enfant » avait été réalisé avec la collaboration d'**Aurore Blaineau**, la toute première salariée d'Estuaire (1999/2003) et une jeune adhérente, **Eva Tarride**, fille d'un des 8 membres fondateurs d'Estuaire, **Jean Marcel Tarride**, marin pêcheur au port de Bourgenay.



Ce seul et unique numéro de l'Estuaire-info junior est sorti de manière confidentielle en 2001.

*Petit Risson, espiègle pour le moins, était un personnage créé numériquement de toute pièce pour cet Estuaire-info junior par **Pierre Buquet**... un peu dans le prolongement de Monsieur Gondin.*

Sommaire du numéro 37

Edito	p. 2
Le bestiaire d'estuaire	p. 2
Les hyménoptères des dunes ...	p. 3
Une affaire qui roule	p.4 et 5
Des lumières dans la nuit	p. 6
La chasse aux œufs de raie	p. 7
Infos d'Estuaire	p. 7
Infos et Détente	p. 8



Dans le cadre d'un projet de suivi et de préservation des hyménoptères, nous procédons depuis l'année dernière à un inventaire et à une étude comportementale des abeilles solitaires, des guêpes fouisseuses et des pompiles nidifiant sur la dune du Port.

Les milieux dunaires nécessitent une attention particulière de par leur rareté et leur fragilité. En effet, ils abritent des espèces végétales et animales inféodées à ce type d'habitat. Ces différentes espèces établissent entre elles des interactions très complexes et peu connues que nous cherchons à mieux appréhender à travers notre étude.

Les hyménoptères solitaires qui font l'objet de notre suivi, en particulier les guêpes fouisseuses et les pompiles trouvent dans la dune du port un site propice à leur nidification. En effet, nombre d'entre elles creusent un terrier, destiné à abriter leur progéniture. À l'aide de leur aiguillon, elles paralysent des proies (araignées, chenilles, hyménoptères, etc.) et les emmagasinent au fond de leurs galeries. La femelle dépose ensuite un œuf sur les proies, laissant à la larve qui naîtra des réserves de nourriture suffisantes pour assurer son développement. Contrairement aux larves, les adultes ne consomment que le pollen et le nectar issus des fleurs, participant ainsi à la pollinisation. Fait remarquable pour des insectes solitaires, certaines espèces appartenant au genre *Ammophila*, *Bembix*, ou encore *Prionyx*, prodiguent même des soins à leur progéniture après leur naissance.



Nous nous intéressons également aux abeilles sauvages. Ces abeilles au mode de vie généralement solitaire, jouent un rôle majeur dans la pollinisation et contribuent ainsi à la biodiversité. Outre le fait qu'elles butinent des fleurs pour leur propre subsistance, à l'opposé des guêpes, elles récoltent aussi du pollen et du nectar pour leurs larves grâce à une morphologie adaptée. Pour protéger leur progéniture, elles édifient des nids dans divers types de supports, allant du terrier creusé à l'occupation de cavités (tige de plantes, bois, murs...).

Cherchant à mieux comprendre le comportement de nidification de nos abeilles et guêpes solitaires présentes sur le site, nous avons élaboré des nichoirs composés de plusieurs tubes creux fermés à une extrémité, destinés à accueillir leur progéniture.



Ces tubes sont commercialisés par le Muséum d'Histoire Naturelle. L'operculation d'un tube, signale qu'une femelle a pondu à l'intérieur après y avoir accumulé des réserves de nourriture pour sa larve.



Depuis cette année, dès qu'une nidification est constatée, le tube concerné est placé dans une nurserie fabriquée par nos soins avec du matériel de récupération. Ce nouveau dispositif va nous permettre d'identifier les individus nés dans ces tubes. Nous espérons ainsi mieux connaître les préférences de nidification des espèces fréquentant les nichoirs.

Parallèlement, nous poursuivons le protocole d'observation non létal mis en place depuis l'année dernière sur la dune. L'occasion pour nous d'enrichir nos connaissances concernant l'écologie et les comportements des espèces ayant trouvé refuge sur le site. Ces connaissances nous serviront de support pour améliorer la gestion de la dune, afin de conserver un habitat favorable aux hyménoptères.

Les nichoirs à abeilles et guêpes solitaires étant facilement réalisables, nous vous invitons à en disposer chez vous. Vous contribuerez ainsi activement à la sauvegarde de ces hyménoptères. En échange, ils assureront un service de pollinisation indispensable à votre jardin et limiteront la prolifération des insectes pouvant « grignoter » vos cultures.

Une affaire qui roule... ou pas !

Les pistes cyclables ont vocation à limiter la circulation automobile, à s'insérer pleinement dans les milieux qu'elles empruntent et faire découvrir des sites typiques et pittoresques.

La piste cyclable est arrivée au Port de la Guittière à l'été 2014 ! Elle a été accueillie par la population locale avec entière satisfaction car longtemps retardée alors qu'espérée et tant attendue. Des contraintes environnementales en ont été essentiellement la cause car passant dans un site fragile et réglementairement protégé comme le laisse entendre le préambule commun à toutes les réunions de chantier qui ont jalonné sa réalisation : « *Les travaux sont situés dans des espaces naturels protégés (prés-marais et massif dunaire), il est demandé aux entreprises de respecter ces espaces en limitant la circulation des engins aux abords immédiats des ouvrages* ». Le tronçon qui relierait le Port de la Guittière à Jard sur Mer semble être à l'ordre du jour et connaît aussi les mêmes contraintes et les mêmes attentes.

Comme dans tout projet, des « bruits de couloir », des indiscretions, des supputations fondées ou non, laissent planer toutes sortes d'hypothèses sur son tracé. Dans un passé récent, les acteurs du site avaient été consultés et, avec les élus, avaient arrêté un tracé consensuel, ménageant les possibles et les attentes, dans le respect des objectifs Natura 2000, de la présence de ZNIEFF de type 1 et du site inscrit ou classé. Devant ces incertitudes, nous avons été amenés à évoquer par la présente des propositions raisonnables et des principes intangibles.

Nous avons alors été sollicité par plusieurs structures locales (la Société de Chasse St Hubert - *des villages du Port, Ilaude et la Guittière* - l'Association de Défense des Marais du Payré, le Syndicat des Conchyliculteurs du Bassin du Payré) pour accompagner une réflexion sur le futur tracé cyclable le Port de la Guittière/Jard sur Mer et à laquelle nous avons pris part. Elle aboutit à des propositions qui ont fait consensus entre-nous bien que celles-ci ne semblent pas conformes à ce que des élus de Talmont-Saint-Hilaire laissent entendre. Un représentant local de la LPO nous a accompagné mais il ne semble pas que cette structure ait souhaité aller plus loin pour diverses raisons...

Au regard de ce qui a été avancé ci-dessus, nous considérons qu'une piste cyclable tel que le tronçon à réaliser doit :

- Raccourcir au possible les distances afin de réduire l'usage de la voiture.
- Respecter l'intégrité des paysages et des habitats ; la sérénité de la faune et de la flore, l'activité professionnelle ou ludique des acteurs locaux et de la ruralité plus globalement.
- Amener à découvrir les richesses de notre terroir sans en altérer la fragilité.

Plus concrètement et en d'autres termes :

- Relier le Port de la Guittière (et de fait, le Veillon-Bourgenay) à Jard sur Mer et la plage de la Mine par des voies relativement directes et préférentiellement plus courtes que l'existant.
- Ne jamais fragmenter le marais par la coupure d'une voie nouvelle et de fait éviter toute perturbation supplémentaire dans un milieu fragile ; en particulier au regard de la nidification d'espèces protégées ou non.
- Longer ou atteindre les sites remarquables (le chenal de l'Ile-Bernard, le vieux village du Port ou l'Abbaye de Lieu-Dieu).



À l'issue de pareilles prescriptions, nous avons, sur fond de cartes, formalisé des tracés les respectant. Ces remarques et tracés ont été traduites sous forme de propositions répondant à quatre questions essentielles. Elles ont fait l'objet d'une présentation en Conseil d'administration ou de toute autre instance dirigeante de nos structures respectives, d'un débat, puis d'un vote formulé au travers des procès-verbaux.

Les questions posées aux instances dirigeantes de nos structures ont été :

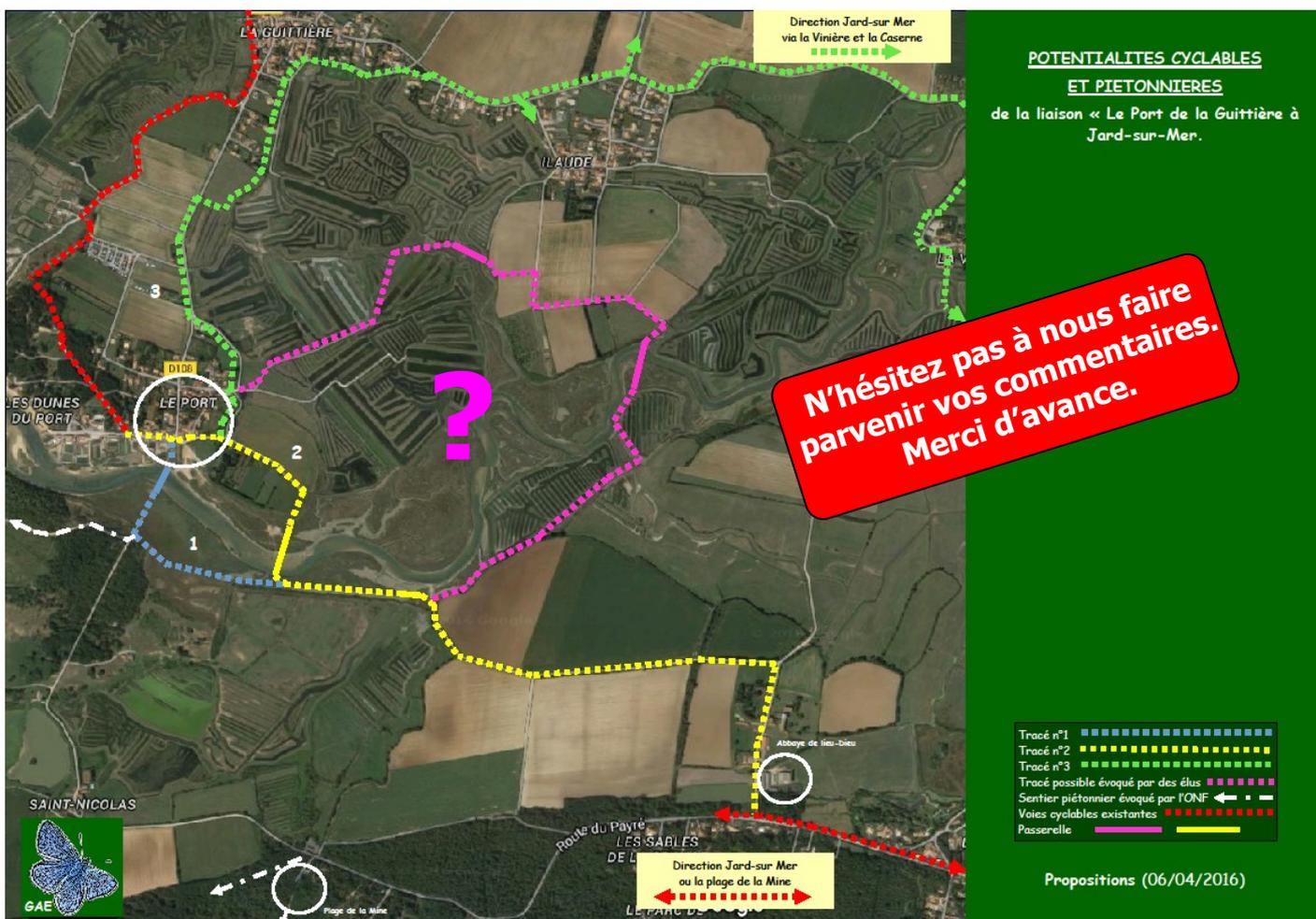
1. Le tracé le plus conforme est la proposition 1 ou 2 (oui/non/sans avis)
2. À défaut, la proposition 2 ou 1 paraît également acceptable (oui/non/sans avis)
3. Le tracé 3 est un dernier recours (oui/non/sans avis)
4. Tout autre tracé s'éloignant de ces propositions doit être systématiquement rejeté (oui/non/sans avis)

Les votes de nos 4 structures ont été sans appel ; toutes ont considéré que :

1. Le tracé 2 est le plus conforme.
2. Le tracé 1 est aussi une proposition acceptable.
3. Le tracé 3 n'est pas un recours acceptable.
4. Tout autre tracé s'éloignant de ces propositions doit être systématiquement rejeté.

Face à ces tracés potentiels, nous avons remarqué que :

- **Le tracé 1** est le plus court ;
- il rappelle le contexte de gué initial qui reliait les deux rives ;
- il ne traverse pas de zone de nidification d'espèces protégées et ne nuit pas aux activités en place ;
- il doit aussi permettre conjointement de renforcer la digue affaiblie des marais de Saint-Nicolas ;
- il rejoint l'Abbaye de Lieu-Dieu et permet d'accéder rapidement à la plage de la Mine ;
- il devient structurant, si joint à un projet déjà présenté par l'ONF, en y faisant aboutir un cheminement strictement piétonnier la Mine / La Pointe du Payré / le Gué (comme une boucle de randonnée La Mine / La Pointe / l'Abbaye / La Mine, au lieu de l'actuel aller-retour).



Le tracé 2 est intéressant c'est aussi un tracé court ;

- il emprunte pour l'essentiel des chemins existants ;
- il ne traverse pas de zone de nidification d'espèces protégées et ne nuit pas aux activités en place ;
- il rejoint l'Abbaye de Lieu-Dieu et permet d'accéder rapidement à la plage de la Mine.

Le tracé 3 cumule les inconvénients car il est trop long et suggère que le passage par le Port de la Guittière sera le plus souvent shunté par les cyclistes ; et de fait ne dynamise pas ce site, ni ses commerces ;

- il comporte plusieurs difficultés techniques ou sécuritaires (traversées d'axe routier, fossés de marais, empiètement sur des marais) ;
- il traverse les marais de la Vinière à la Caserne et donc des zones de nidification d'espèces protégées et nuit potentiellement aux activités en place ;
- il n'aboutit pas à un point souhaité (trop éloigné de la plage de la Mine et l'Abbaye de Lieu-Dieu).

Au demeurant, toute autre proposition s'éloignant des 3 propositions précédentes n'aurait aucun sens, ni respect pour l'intégrité du milieu et des activités qui y sont menées.

Suite à tout cela, nous avons fait part de nos avis et remarques au Président du Conseil Départemental, aux maires de Talmont-Saint-Hilaire et Jard-sur-Mer et au Président de la Communauté de Communes du Talmondais.

Comme il est dans nos habitudes et par correction, nous avons proposé à Maxence de Ruggy, actuel maire de Talmont-Saint-Hilaire de s'exprimer sur le sujet s'il le souhaitait. A ce jour, nous n'avons encore reçu de réponse.

Dernière Info de la commune Talmont Saint Hilaire (juste avant tirage), mais sans lien avec le sujet précédent : notre nettoyage de plage prévu conjointement avec le Conseil Municipal des Enfants vient d'être annulé pour cause d'une multiplicité d'événements ce même jour ! Nous avons alors décidé de ne pas le maintenir de notre côté... Peut-être à reporter en septembre-octobre ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - du 22 MARS 2016 (réactualisé)



L'OBSERVATOIRE DES VERS LUISANTS ET DES LUCIOLES

UNE NOUVELLE SAISON COMMENCE, UN PROJET PORTÉ PAR LE GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE ET LABOCEA-CNRS

En mai 2015 était lancée la première saison de l'Observatoire des Vers Luisants et des Lucioles, les curieux de la nature étaient au rendez-vous ! Un total de **4824 personnes se sont engagées** et ont fourni **des données pour plus de 5000 jardins**. Plusieurs centaines de personnes sont également parties en « mission spéciale » pour le compte du CNRS, arpentant de nuit un total cumulé de **620 kilomètres de bords de chemins** à la recherche des vers luisants !

En cette année, ils sont attendus encore plus nombreux, grâce aux partenaires-relais qui, partout en France, soutiennent localement ce projet. De 74 structures en 2015, ce sont désormais **166 associations et partenaires institutionnels qui nous accompagnent en 2016**, auxquels il convient de rajouter **33 autres structures partenaires pour l'Espagne et l'Italie**.

Les missions de l'Observatoire des Vers Luisants sont les suivantes :

- Faire redécouvrir au plus grand nombre les vers luisants et les lucioles, ces insectes dotés d'une capacité de bioluminescence tout à fait extraordinaire. Celle-ci est due à une réaction biochimique, issue de la rencontre de deux molécules - la luciférine et la luciférase - libérant une grande quantité de lumière. Ce sont de **précieux auxiliaires du jardinier, car ils se nourrissent d'escargots et de limaces**. Malheureusement, admirer leurs lumières dans son jardin à la tombée de la nuit est un spectacle de plus en plus rare.

Recueillir des données ; à l'échelle des jardins, sur les pratiques qui favorisent ou défavorisent les populations de vers luisants (notamment le rôle des pesticides) ; à une large échelle géographique, sur les facteurs d'organisation du paysage qui impactent la distribution des vers luisants (en particulier les Trames Vertes et Bleues et la pollution lumineuse). L'analyse de ces données permettra d'appréhender les raisons de leur raréfaction. **Les premiers résultats indiquent d'ailleurs qu'ils ont presque disparu dans l'extrême nord de la France, comme une magie qui s'évanouit doucement dans l'indifférence...**



Photographies :

© Christophe QUINTIN, Licence CC (Flickr)
© Hans HILLEWAERT, Licence CC BY-SA 4.0
© Pierre GROS, Licence CC BY NC. (LMDI)

UN PROJET QUI S'EXPORTE EN EUROPE

L'Observatoire des Vers Luisants et des Lucioles a poussé cette année les portes de l'Italie et de l'Espagne, pour permettre aux citoyens de l'Europe d'être acteurs d'un grand projet de sciences participatives. Beaucoup de partenaires dans ces deux pays se sont joints à l'aventure. Cette alliance commence en Espagne avec l'équipe de **Gusanos de Luz**, dont le projet existe depuis plusieurs années déjà. Sur le plan scientifique, il s'agit de mettre en commun connaissances, méthodes et données pour pouvoir comparer la situation de ces insectes entre pays. Ce rapprochement suscite beaucoup d'enthousiasme.

Un ver luisant ou des lucioles dans votre jardin ? Le public peut découvrir sans attendre les vers luisants et participer sur notre site internet <http://www.asterella.eu>, nous contacter sur une ligne téléphonique dédiée (07 83 43 62 36), nous envoyer un email à l'adresse OVL.france@gmail.com ou prendre sa plus belle plume pour nous écrire un témoignage (Groupe Associatif Estuaire, rue de Louza, 85440 Talmont Saint Hilaire).

L'Observatoire des Vers Luisants et des Lucioles dispose en France d'un réseau de 153 partenaires locaux, relais ou organisateurs de ce programme (au 22/03)

Environnement et Partage, CPIE Logne et Grand-lieu, CPIE Val d'Authie, FRAPNA Ain, Association Natur'aille, Picardie Nature, Colibri33, LPO Nièvre, Mayenne Nature Environnement, ICAHP, PNR Massif des Bauges, CPIE de Belle-Ile-en-Mer, France Nature Environnement Centre-Val de Loire, CPIE Pays de Vaucluse, LPO Pas-de-Calais, REEB, Agribio Alpes-Maritimes, Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie, CPIE Marennes-Oléron (Association IODDE), CPIE Loire Anjou, CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot, ULAMIR - CPIE Pays de Morlaix Trégor, FNE04, Perche Nature, CPIE de Gâtine-Poitevine, CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur, Ecopôle CPIE Pays de Nantes, ALPEN, LPO Vendée, Parc naturel régional du Verdon, Société Ecologique du Canton des Andelys et environs, APICOOOL, Tela Insecta, Association Le Jardin de Mélisse, CPIE Sèvre et bocage, Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, REN 43, Réseau Education Pyrénées Vivantes, Agribio13, CPIE des Pays Creusois, CPIE Val de Gartempe, CPIE des Collines normandes, AGRIBIO 04, CPIE Pays basque, Loiret Nature Environnement, CPIE Seignanx et Adour, NATURESSONNE, Bon'Eure de Vivre, CPIE Pays Tarnais, CHENE, CPIE du Rouergue, Asters - Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes, Maison de la Forêt, PNR Oise-Pays de France, Au Fil des Séounes, Conservatoire du littoral, Instant Nature, LPO Ile-et-Vilaine, ANEPE Caudalis, GAB44, GRAINE Aquitaine, RNN de Moëze-Oléron, FDANE Cantal, Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant, ADEV, CPIE Côte Provençale, CAP Loire, CPIE Seuil du Poitou, Le Trèfle d'Alicia, Poitou Charentes Nature, Association des Naturalistes de l'Ariège - CPIE de l'Ariège, Nature Haute Mame, Association Champs du Monde, VivArmor Nature, AUFEE, Labocea R&D - CNRS, CORIF, Nature Midi-Pyrénées, APELT, Broussailles, Kawaa, CPIE de la Vallée de l'Ognon, Association Les naturalistes Vendéens, Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne, ReNard, Gard Nature, LPO Sept-Iles, Association Pour l'Avenir du Gâtinais Et de ses Habitants, Lycée agricole du balcon des Ardennes, Natureparif, Maison de la Nature Bruche Piémont, ADABio, Jura Nature Environnement, GEREPI, Ecologie Pour Le Havre, Association Nature du Nogentais, Association L'Atelier Vert, Agribio 05, LPO Hérault, Meuse Nature Environnement, Association Des Naturalistes d'Auvergne, Les Jardins d'Aghjone - Econatura, Réserve Naturelle du Bagnas, OPIE-Provence-Alpes-du-sud, Agribio Vaucluse, Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais, Damb'Nature, Nature 18, Sarthe Nature Environnement, Latitude Pyrénées Nature, OPIE-Midi-Pyrénées, PNR des causses du quercy, GRAINE Languedoc Roussillon, PNR de Brière, Société d'Histoire Naturelle des Ardennes, LPO Champagne-Ardenne, Cercle Etudiant Naturaliste Brestois, LPO Normandie, Lestrem Nature, Collectif En Jeux Durables, Comité d'étude et de préservation des basses vallées de l'Allan et de la Savoureuse, Association Jardin de Cocagne Lozère, PNR Marais poitevin, GREINHA, PNR du Gâtinais français, ODONAT, Imago, Aude Nature, Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes, Société d'histoire naturelle d'Autun, Manche-Nature, Association Perennis, Agribiovar, FRAPNA 74, IFWP, Cedp47 Paysage & Médiation, R.E.N.A.R.D., Initiative Bio Bretagne, ALEPE, CREPAN, Adame des marais, Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, Association les Ruchers houthoumontais, Charente Nature, Indre Nature, Association de Protection de la Nature au pays des Olonnes, Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or, CPIE du Pays de Soulaines.

La chasse aux œufs de... raie

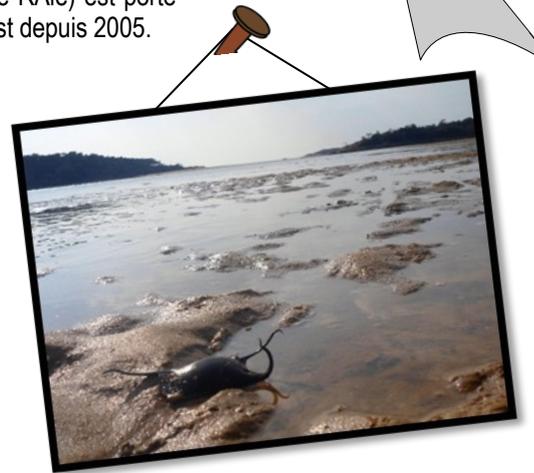
Pauline MOMOT

Le programme de sciences participatives CAPOERA (CAPsules d'OEufs de RAie) est porté par l'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS) basée à Brest depuis 2005.

Ce programme consiste au recensement des capsules (ou oothèques) d'œufs de raies (photo ci-contre) déposées sur les plages par la marée. Le but de cette opération est d'avoir une estimation de la fréquentation des raies dans les eaux littorales et de sensibiliser la population à leur conservation car leur présence est très souvent méconnue.

Comment y participer ?

C'est simple : Nous vous invitons à ramasser ces capsules lors de vos promenades sur les plages (regardez bien dans la laisse de mer). Un prospectus disponible à l'association mais aussi sur le site de l'APECS (lien au bas de l'article) explique la démarche à suivre pour identifier l'espèce à laquelle appartiennent les capsules. En effet, la forme et la taille des oothèques est propre à chaque espèce de raies. Ces données peuvent être directement transmises à l'APECS (n'oubliez pas d'y joindre la photo de votre capsule), ou bien vous pouvez amener vos trouvailles au Groupe Associatif Estuaire qui se fait le relais de ce programme.



Pour plus de renseignement sur le programme CAPOERA : <http://www.asso-apecs.org/>



Pauline MOMOT, un nouveau sourire pour notre programme LIFE !

« Ayant côtoyée les rivages vendéens depuis toujours, je me suis passionnée pour le milieu marin et son littoral, milieu qu'il est important de conserver et de protéger. Ainsi, dans le cadre de mon master en Environnement marin, j'effectue un stage de fin d'étude de 6 mois au sein de l'association Estuaire pour le programme LIFE + Pêche à pied de loisir qui entame sa dernière année. En espérant vous croiser sur les plages ! »

Pauline qui est présente depuis le 1er mars dernier dans notre structure, nous arrive ainsi de l'Université d'Aix-Marseille ; mais elle est domiciliée en Corrèze. Si la Vendée ne lui est pas étrangère, c'est que ses grands parents sont des Moutiers-les-Mauxfaits chez qui elle demeurera tout le temps de son stage.

Infos d'Estuaire : notre nouveau Conseil d'Administration

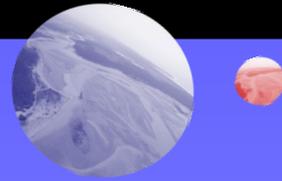
Suite à notre dernière Assemblée Générale et au Conseil d'Administration du 30 avril dernier, notre Conseil d'Administration a été reconduit à l'identique ; le Bureau est donc composé comme suit :

Composition du BUREAU du GAE

Président	Fabien Verfaillie	Asterella 85
Secrétaire	Viviane Daviaud	LABEL
Trésorier	Evelyne Petitgas	Ateliers de l'estuaire
Fondé de pouvoir (VP1)	Daniel Verfaillie	Maison de l'estuaire
Vice président 2	Jack Guichard	LABEL
Vice président 3	Marinne Leclercq	Asterella 85

Membres cooptés au Bureau

Commission communication	Vincent Bouilly	Maison de l'estuaire
Représentant du personnel	Julie Vuilleret	Ostréanie



Comme un nouveau monde...

Dernières marées, dernier coup de vent et nouveau paysage modelé par les éléments...

Le Veillon et l'estuaire du Payré vus du ciel, le 24 mars dernier grâce à François Gaulier que nous remercions vivement, tant par la qualité et l'intérêt de ses prises de vue que par la gentillesse et la régularité de ses envois.

Jusqu'où ces paysages nouveaux nous amèneront-ils ? Rejoindront-ils les rivages de 1845 quand l'entrée de l'estuaire se faisait essentiellement entre deux falaises entre celle du Veillon et la Pointe du Payré pour en former l'anse du Berger ?

Grille n° 36

Mots croisés... de quoi perdre le Nord !

Grille n° 37

	a	b	c	d	e	f	g	h
1	O	C	E	A	N	I	E	N
2	P	A	R	U		L	U	A
3	A	N	I	S	A	I		U
4		B	A	T	T	E	N	T
5	D	E	T	R	O	N	A	I
6	O	R		A	L	N		L
7		R	A	L	L	E		E
8	C	A	R	E	S	S	E	S

Horizontal 1 : Cercle du Nord - 2 : On le dit parfois nu - 3 : Dans le vent ; avant l'épreuve de trot - 4 : Archipel au nord - 5 : A réserver aux zones bien aérées - 6 : Comme un climat glacial - 7 : On la connaît aussi sous le nom de Gaïa - 8 : Fleuve qui se perd dans la mer de Kara

Vertical a : Avertis - b : Une sorte de retour - c : symbolise un polluant de l'Ob ; prénom masculin - d : Rabattu - e : Dérivent au nord et à l'est du Groenland - f : Elles sortent de plaies mal soignées - g : Fleuve d'Irlande - h : Paradis.

	a	b	c	d	e	f	g	h
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Une publication gratuite d'ESTUAIRE **Directeur de Publication** : Fabien VERFAILLIE. ; **Rédacteur en chef** : Daniel VERFAILLIE

Collaboration / Photographies et Graphisme : Fabien VERFAILLIE, Justine VALLEE, Baptiste DROUIN, Pauline TRECAND, Pauline MOMOT, Marion LECARDONNEL, GAE/Daniel VERFAILLIE, François GAULIER, Pierre BUQUET et Marylène VILLIERS-GAUTREAU.

Si vraiment vous voulez nous aider, alors adhérez ou faites adhérer vos amis !

GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE : rue de Louza - Le Port de la Guittière 85440 TALMONT SAINT HILAIRE
02 51 20 74 85 / estuaire@mac.com

Découvrez les sites d'Estuaire : www.estuaire.net, www.sentinelledestuaire.fr
et www.maisondelestuaire.fr



Les documents et textes présentés dont ESTUAIRE est propriétaire, peuvent être reproduits sous réserve de demande préalable.